

Ouvert - Formulaire Autorisation

Autorisation pour les instituts selon la LEFin/LPCC

Requête :

concernant une autorisation en tant que direction de fonds selon la LEFin

Ce document répertorie toutes les informations et tous les documents nécessaires pour présenter la requête et doit être rempli électroniquement. Pour de plus amples informations sur le dépôt des requêtes, voir le [site Internet de la FINMA](#).

Important :

- Tous les champs doivent impérativement être remplis, car ils ont des conséquences sur le déroulé du modèle de requête.
- Sauf indication contraire, une simple copie des documents requis suffit.

Informations générales

Le requérant est-il représenté ?

Oui Non

Raison sociale, siège et adresse du mandataire :

Coordonnées du **mandataire** :

Nom	Prénom
<input type="text"/>	<input type="text"/>
Titre	Fonction
<input type="text"/>	<input type="text"/>
Numéro de téléphone (ligne directe)	E-mail
<input type="text"/>	<input type="text"/>

Coordonnées du **requérant** :

Nom	Prénom
<input type="text"/>	<input type="text"/>
Titre	Fonction
<input type="text"/>	<input type="text"/>
Numéro de téléphone (ligne directe)	E-mail
<input type="text"/>	<input type="text"/>

La requête est-elle entièrement transmise via la plateforme électronique ?

Oui Non

Confirmation que le requérant conserve tous les originaux et qu'il peut les mettre à la disposition de la FINMA à tout moment

Confirmation qu'après avoir transmis la requête en autorisation par voie électronique, le requérant envoie le bulletin de livraison EHP à la FINMA par courrier postal, qu'il conserve tous les originaux et qu'il peut les mettre à la disposition de la FINMA à tout moment

1. Informations sur le requérant

Cocher ce qui convient :

- Entreprise existante
 Nouvelle entreprise

Remarque: Si l'établissement est nouvellement créé, la présente requête d'autorisation doit être remplie selon le modèle d'affaires (scénario réaliste).

Raison sociale :

Rue :

Case postale :

Code postal :

Lieu :

E-mail :

Numéro de téléphone :

Site internet :

Raison pour laquelle une requête pour obtenir l'autorisation est déposée :

Forme juridique :

Indications sur d'éventuelles autorisations actuelles ou antérieures du requérant ou d'éventuelles affiliations auprès d'un organisme d'autorégulation (OAR) organisé selon le droit privé :

Aucune

1.1 Moyens financiers

Montant du capital prévu (capital action ou capital social) (CHF) :

2. Informations sur les activités

Cocher les activités qui conviennent :

- Gestion (administration de fonds et gestion) de placements collectifs de capitaux suisses
- Gestion de fonds pour des placements collectifs étrangers au sens de l'art. 26 al. 2 LEFin
- Administration de placements collectifs de capitaux pour des tiers
- Gestion de placements collectifs de capitaux étrangers
- Conseil en placement pour des placements collectifs de capitaux suisses
- Conseil en placement pour des institutions de prévoyance
- Gestion de fortune collective d'institutions de prévoyance
- Conseil en placement pour des placements collectifs de capitaux étrangers
- Conseil en placement pour portefeuilles individuels
- Représentation de placements collectifs de capitaux étrangers (y compris une liste des fonds représentés)
- Gestion de portefeuilles individuels
- Proposition de placements collectifs de capitaux

Autres activités :

- Garde et administration technique de placements collectifs

Description de toutes les activités auxiliaires :

- Gestion de comptes de parts

Description de toutes les activités auxiliaires :

- Services administratifs en faveur de placements collectifs de capitaux et de fortunes similaires tels que portefeuilles collectifs internes, fondations de placement ou sociétés d'investissement

Description de toutes les activités auxiliaires :

- Prestation de service de recherche pour des tiers

Description de toutes les activités auxiliaires :

- Prestations de service d'administration / de gestion des risques / de compliance pour des tiers

Description de toutes les activités auxiliaires :

- Autres activités

Description de toutes les activités auxiliaires :

2.1 Gestion (administration de fonds et gestion) de placements collectifs de capitaux suisses

Nouvelle activité :

- Oui Non

Indications à fournir par placement collectif de capitaux :

Nom du placement collectif de capitaux :	AuM en CHF :	AuM dans la monnaie du fonds :
	CHF	
Banque dépositaire :		
Indications relatives à l'indépendance de la banque dépositaire au sens des art. 33 al. 3 LEFin en relation avec l'art. 53 OEFin :		
Remarques complémentaires :		

Prière de préciser à quelle date les chiffres indiqués ci-dessus se réfèrent :

2.2 Gestion de fonds pour des placements collectifs étrangers au sens de l'art. 26 al. 2 LEFin

Nouvelle activité :

- Oui Non

Description de l'activité :

Directives, annexe(s) n° :

Indications à fournir par placement collectif de capitaux :

Nom du placement collectif de capitaux :	Siège du placement collectif de capitaux :	Documents du placement collectif de capitaux, annexe(s) n° :
AuM en CHF:	Revenus tirés des activités en question :	

CHF	CHF
AuM dans la monnaie du fonds :	
Description du placement collectif de capitaux étranger :	
Autorité de surveillance étrangère compétente :	
Personne / division responsable chez le requérant :	
Remarques complémentaires :	

Prière de préciser à quelle date les chiffres indiqués ci-dessus se réfèrent :

2.3 Administration de placements collectifs de capitaux pour des tiers

Nouvelle activité :

 Oui Non

Description de l'activité :

Indications à fournir par placement collectif de capitaux :

Nom du placement collectif de capitaux	Siège du placement collectif de capitaux :
AuA (masse sous administration) du placement collectif étranger concerné en CHF :	
CHF	
AuA dans la monnaie du fonds :	
Direction de fonds :	
Banque dépositaire :	
Remarques complémentaires :	

Prière de préciser à quelle date les chiffres indiqués ci-dessus se réfèrent :

2.5 Gestion de placements collectifs de capitaux étrangers

Nouvelle activité :

 Oui Non

Indications à fournir par fortune collective :

Nom du placement collectif de capitaux :	Documents du placement collectif de capitaux, annexe(s) n° :

AuM :	Siège du placement collectif de capitaux :
CHF	
AuM dans la monnaie du fonds :	Dernier rapport annuel, annexe n°
But et politique de placement :	
Qualification du placement collectif de capitaux étranger dans l'Etat d'origine :	
Autorité de surveillance étrangère compétente :	
Remarques complémentaires :	

Prière de préciser à quelle date les chiffres indiqués ci-dessus se réfèrent :

2.6 Gestion de fortune collective d'institutions de prévoyance

Nouvelle activité :

 Oui Non

Indications à fournir par mandat :

Raison sociale de l'institution de prévoyance :	
AuM (net)	Siège de l'institution de prévoyance :
CHF	
Revenus tirés des activités en question :	Pourcentage géré des valeurs patrimoniales de l'institution de prévoyance :
CHF	%
Classes d'actifs approuvées pour la mise en œuvre de la stratégie d'investissement :	
Fourniture d'autres services à l'institution de prévoyance (et cas échéant, explications) :	
Indications relatives aux relations ou chevauchements personnelles entre le requérant et l'institution de prévoyance :	
Autorité de surveillance compétente de l'institution de prévoyance :	
Remarques complémentaires :	

Prière de préciser à quelle date les chiffres indiqués ci-dessus se réfèrent :

2.7 Conseil en placement pour des placements collectifs de capitaux suisses

Nouvelle activité :

 Oui Non

Description de l'activité :

Nom du placement collectif de capitaux :
AuA (net) :
CHF
Remarques complémentaires :

Prière de préciser à quelle date les chiffres indiqués ci-dessus se réfèrent :

2.8 Conseil en placement pour des placements collectifs de capitaux étrangers

Nouvelle activité :

Oui Non

Description de l'activité :

Indications à fournir par fortune collective :

Nom du placement collectif de capitaux :	Documents du placement collectif de capitaux, annexe(s) n° :
AuA (net) :	Siège du placement collectif de capitaux :
CHF	
But et politique de placement :	
Autorité de surveillance étrangère compétente :	
Remarques complémentaires :	

Prière de préciser à quelle date les chiffres indiqués ci-dessus se réfèrent :

2.9 Conseil en placement pour des institutions de prévoyance

Nouvelle activité :

Oui Non

Description de l'activité :

Indications à fournir par mandat :

Raison sociale de l'institution de prévoyance :	
AuA (net)	Siège de l'institution de prévoyance :
CHF	
Autorité de surveillance compétente de l'institution de prévoyance :	
Remarques complémentaires :	

Prière de préciser à quelle date les chiffres indiqués ci-dessus se réfèrent :

2.10 Gestion de portefeuilles individuels

Nouvelle activité :

Oui Non

Description de l'activité :

L'activité inclut-elle la gestion de fortune individuelle pour clients privés ?

Oui Non

AuM (net) :

CHF

Nombre de clients privés suisses :

Groupes de clients formés de clients suisses selon la fortune; cocher ce qui convient :

Fortune < 100 000 CHF

Avoirs gérés pour ce groupe de clients :

CHF

Fortune de 100 000 CHF à 1 000 000 CHF

Avoirs gérés pour ce groupe de clients :

CHF

Fortune de 1 000 000 CHF à 30 000 000 CHF

Avoirs gérés pour ce groupe de clients :

CHF

Fortune > 30 000 000 CHF

Avoirs gérés pour ce groupe de clients :

CHF

Raison(s) sociale(s) des banques dépositaires impliquées :

Nombre de clients privés étrangers :

Groupes de clients formés de clients étrangers selon la fortune; cocher ce qui convient :

Fortune < 100 000 CHF

Avoirs gérés pour ce groupe de clients :

CHF

Fortune de 100 000 CHF à 1 000 000 CHF

Avoirs gérés pour ce groupe de clients :

CHF

Fortune de 1 000 000 CHF à 30 000 000 CHF

Avoirs gérés pour ce groupe de clients :

CHF

Fortune > 30 000 000 CHF

Avoirs gérés pour ce groupe de clients :

CHF

Domicile des clients privés étrangers :

Union européenne, Espace économique européen, Grande-Bretagne, États-Unis, Canada, Japon, Corée du Sud, Australie

Asie (sauf Japon, Corée du Sud et Asie centrale)

Amérique latine, Afrique, Europe de l'Est, Proche-Orient, Moyen-Orient, Asie centrale

Autres pays

Mention des autres pays :

Autres indications sur les clients privés domiciliés à l'étranger :

Nombre de clients :	Fortune totale :	Domicile :
	CHF	

L'activité inclut-elle la gestion de fortune individuelle pour clients professionnels et institutionnels ?

Oui Non

AuM (net) :

Nombre de clients professionnels et institutionnels suisses :

Type(s) de clients professionnels et institutionnels suisses; cocher ce qui convient :

- Banques / Etablissements financiers
- Assurances
- Caisses de pension
- Fondations de placement
- Sociétés d'investissement
- Portefeuilles collectifs internes
- Autres

Raison(s) sociale(s) des banques dépositaires impliquées :

Nombre de clients professionnels et institutionnels étrangers :

Type(s) de clients professionnels et institutionnels étrangers; cocher ce qui convient :

- Banques / Etablissements financiers
- Assurances
- Caisses de pension
- Fondations de placement
- Sociétés d'investissement
- Portefeuilles collectifs internes
- Autres

Domiciles des clients professionnels et institutionnels étrangers :

- Union européenne, Espace économique européen, Grande-Bretagne, États-Unis, Canada, Japon, Corée du Sud, Australie
- Asie (sauf Japon, Corée du Sud et Asie centrale)
- Amérique latine, Afrique, Europe de l'Est, Proche-Orient, Moyen-Orient, Asie centrale
- Autres pays

Mention des autres pays :

Autres indications sur les clients professionnels et institutionnels domiciliés à l'étranger :

Nombre de clients :	Fortune totale :	Domicile :
	CHF	

Remarques complémentaires :

Prière de préciser à quelle date les chiffres indiqués ci-dessus se réfèrent :

2.11 Conseil en placement pour portefeuilles individuels

Nouvelle activité :

Oui Non

Description de l'activité :

L'activité inclut-elle le conseil en placement individuel pour clients privés ?

Oui Non

AuA (net) :

CHF

Nombre de clients privés suisses :

Groupes de clients formés de clients privés suisses selon la fortune; cocher ce qui convient :

- Fortune < 100 000 CHF
- Fortune de 100 000 CHF à 1 000 000 CHF
- Fortune de 1 000 000 CHF à 30 000 000 CHF
- Fortune > 30 000 000 CHF

Avoirs du groupe de clients sous mandat de conseil :

CHF

Avoirs du groupe de clients sous mandat de conseil :

CHF

Avoirs du groupe de clients sous mandat de conseil :

CHF

Avoirs du groupe de clients sous mandat de conseil :

CHF

Raison(s) sociale(s) des banques dépositaires impliquées :

Nombre de clients privés étrangers :

Groupes de clients formés de clients privés étrangers selon la fortune; cocher ce qui convient :

- Fortune < 100 000 CHF
- Fortune de 100 000 CHF à 1 000 000 CHF
- Fortune de 1 000 000 CHF à 30 000 000 CHF
- Fortune > 30 000 000 CHF

Avoirs du groupe de clients sous mandat de conseil :

CHF

Avoirs du groupe de clients sous mandat de conseil :

CHF

Avoirs du groupe de clients sous mandat de conseil :

CHF

Avoirs du groupe de clients sous mandat de conseil :

CHF

Régions de domicile des clients privés étrangers :

- Union européenne, Espace économique européen, Grande-Bretagne, États-Unis, Canada, Japon, Corée du Sud, Australie
- Asie (sauf Japon, Corée du Sud et Asie centrale)
- Amérique latine, Afrique, Europe de l'Est, Proche-Orient, Moyen-Orient, Asie centrale
- Autres pays

Mention des autres pays :

Autres indications sur les clients privés domiciliés à l'étranger :

Nombre de clients :	Fortune totale :	Domicile :
	CHF	

L'activité inclut-elle le conseil en placement individuel pour clients professionnels et institutionnels ?

- Oui Non

AuA (net) :

CHF

Nombre de clients professionnels et institutionnels suisses conseillés :

Type(s) de clients professionnels et institutionnels suisses conseillés; cocher ce qui convient :

- Banques / Etablissements financiers
- Assurances
- Caisses de pension
- Fondations de placement
- Sociétés d'investissement
- Portefeuilles collectifs internes
- Autres

Raison(s) sociale(s) des banques dépositaires impliquées :

Nombre de clients professionnels et institutionnels étrangers conseillés :

Type(s) de clients professionnels et institutionnels étrangers conseillés; cocher ce qui convient :

- Banques / Etablissements financiers
- Assurances
- Caisses de pension
- Fondations de placement
- Sociétés d'investissement
- Portefeuilles collectifs internes
- Autres

Régions de domicile des clients professionnels et institutionnels étrangers conseillés :

- Union européenne, Espace économique européen, Grande-Bretagne, États-Unis, Canada, Japon, Corée du Sud, Australie
- Asie (sauf Japon, Corée du Sud et Asie centrale)
- Amérique latine, Afrique, Europe de l'Est, Proche-Orient, Moyen-Orient, Asie centrale
- Autres pays

Mention des autres pays :

Autres indications sur les clients professionnels et institutionnels domiciliés à l'étranger :

Nombre de clients :	Fortune totale :	Domicile :
	CHF	

Remarques complémentaires :

Prière de préciser à quelle date les chiffres indiqués ci-dessus se réfèrent :

2.12 Proposition de placements collectifs de capitaux

Nouvelle activité :

- Oui Non

Description de l'activité :

Investisseurs cibles :

Nombre de fonds proposés y compris leurs AuM :

Pays cibles :

Modalités de proposition dans les pays cibles étrangers :

Remarques complémentaires :

2.13 Représentation de placements collectifs de capitaux étrangers (y compris une liste des fonds représentés)

Nouvelle activité :

- Oui Non

Type de représentant :

- Représentant de placements collectifs étrangers pouvant être proposés exclusivement à des clients professionnels au sens de l'art. 5 al. 1 LSFIn
- Représentant de placements collectifs étrangers pouvant (également) être proposés à des investisseurs non-qualifiés

Nom du placement collectif de capitaux :	Juridiction d'origine	Fonds public / qualifié :
<input style="width: 95%;" type="text"/>	<input style="width: 95%;" type="text"/>	<input style="width: 95%;" type="text"/>
Société de direction étrangère :	Autorité de surveillance étrangère compétente :	
<input style="width: 95%;" type="text"/>	<input style="width: 95%;" type="text"/>	

Remarques complémentaires :

3. Entités du groupe

 Aucune

Indications par société de groupe / autre présence :

Nom de l'entité :	Forme juridique :
<input style="width: 95%;" type="text"/>	<input style="width: 95%;" type="text"/>
Domicile / siège (y.c. adresse) :	Pourcentage de détention en cas de participation qualifiée
<input style="width: 95%;" type="text"/>	% <input style="width: 40%;" type="text"/>
Type d'entité (participation qualifiée / succursale / représentation) :	Date de constitution / d'ouverture :
<input style="width: 95%;" type="text"/>	<input style="width: 95%;" type="text"/>
Description des activités et de la clientèle de l'entité :	
<input style="width: 95%;" type="text"/>	
Noms des personnes mandatées pour l'administration et la direction des activités et informations sur les éventuelles autres fonctions que les personnes précitées pourraient avoir au sein d'autres sociétés du groupe :	
<input style="width: 95%;" type="text"/>	
Informations sur l'organisation de l'entité (avant tout en relation avec la gestion des risques et le compliance chez le requérant) :	
<input style="width: 95%;" type="text"/>	
Informations sur les lignes de rapport et contrôle des activités (gestion des risques et compliance) :	
<input style="width: 95%;" type="text"/>	
Le cas échéant, mention de la société d'audit prudentielle (ou l'organe de révision) :	
<input style="width: 95%;" type="text"/>	
Le cas échéant, informations sur l'autorisation accordée en relation avec l'activité exercée :	Le cas échéant, informations sur l'autorité de surveillance compétente :
<input style="width: 95%;" type="text"/>	<input style="width: 95%;" type="text"/>

Comment les sociétés de groupe sont-elles intégrées dans la gestion des risques et le contrôle interne du requérant (notamment type et fréquence des contrôles et de leur documentation) ?

Autres indications :

4. Organisation

Personnel (nombre de personnes) :	Personnel (équivalent à plein temps, en FTE) :	Activités accessoires en cas de taux d'occupation inférieur à 100 % :
<input style="width: 95%;" type="text"/>	<input style="width: 95%;" type="text"/>	<input style="width: 95%;" type="text"/>

Infrastructure:

Les locaux commerciaux sont-ils partagés avec d'autres sociétés ou personnes qui ne travaillent pas pour le requérant ?

Oui Non

Quelles mesures sont prises pour s'assurer que ces personnes n'ont aucun accès aux documents et informations du requérant ?

De quelle manière les accès aux locaux et aux documents commerciaux du requérant sont-ils réglés et les accès non-autorisés évités ?

Informatique:

Quels logiciels et systèmes informatiques sont utilisés par le requérant pour quelles tâches/activités principales ?

Logiciel / système informatique :	Tâche / activité principale :
<input type="text"/>	<input type="text"/>

Comment la protection des données des clients est-elle assurée ?

Indication que l'administration principale est établie en Suisse (art. 33 al. 1 LEFin et art. 50 OEFin):

Département/personnes responsables des tâches d'administration (y.c. les remplaçants) :

Nom, prénom	Département	Fonction (personne responsable, remplaçant)
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Description détaillée du processus d'investissement avec indication de chaque étape (y. c. mise en œuvre, exécution et contrôles) ainsi que les fonctions et comités impliqués :

Dépôt des documents correspondants :

Personnes responsables des tâches de représentation (y.c. les remplaçants) :

Nom, prénom :	Fonction :
<input type="text"/>	<input type="text"/>

Documentation d'une organisation adéquate dans les domaines suivants (y. c. définition, processus, mise en œuvre ainsi que dépôt des documents correspondants) :

Système de contrôle interne :

Gestion des risques :

Compliance :

Révision interne :

Oui Non

Compétences internes et documentation (règlements, directives, processus, etc.) :

Indications quant à la séparation des activités de décision (gestion), d'exécution (négoce et règlement) et d'administration :

5. Délégation de tâches

Délégation de tâches

Activité essentielle

Activité déléguée :

Description détaillée du délégataire :

Désignation de la personne / des personnes responsable(s) de l'activité déléguée chez le mandataire, avec indication des connaissances spécialisées requises :

Désignation de la personne / des personnes responsable(s) de l'activité déléguée chez le requérant, avec indication des connaissances spécialisées requises :

Activité non-essentielle

Activité déléguée :

Description détaillée du délégataire :

Désignation de la personne / des personnes responsable(s) de l'activité déléguée chez le requérant :

Aucune

6. Surveillance du blanchiment d'argent (LBA)

Indications sur les directives et les processus documentés permettant de respecter les obligations en matière LBA ainsi que les personnes responsables pour ces obligations (y.c. leur suppléance) :

7. Règles de comportement

Explications quant aux processus et instructions documentés garantissant le respect des prescriptions légales (LSFin, LPCC) et d'autorégulation dans le domaine des règles de comportement :

Indications relatives à l'organe de médiation auquel le requérant est affilié :

8. Remarques complémentaires

Autres remarques complémentaires :

9. Annexes

Dans la mesure où l'inverse n'est pas explicitement demandé, une simple copie des documents à fournir suffit.

Procuration

Procuration valablement signée

Etats financiers

- Plan d'activité pour les trois prochains exercices (développement prévu de l'activité commerciale, du personnel, de l'organisation, etc.) avec des scénarios optimiste, réaliste et pessimiste
- Budget pour les trois prochains exercices (bilan, compte de résultat, etc.) avec des scénarios optimiste, réaliste et pessimiste

Documents d'organisation

- Projet de statuts (avec suivi des modifications si l'entreprise existe déjà)
- Projet de règlement d'organisation (avec suivi des modifications si l'entreprise existe déjà)
- Contrat de représentation

Organisation

- Organigramme détaillé du requérant, avec indication du département, des personnes et des responsabilités ainsi que, des lignes de reporting, des règles de suppléance et des taux d'occupation
- Documentation d'une organisation adéquate dans les domaines de la gestion des risques, du contrôle interne, de la compliance et de la révision interne (y.c. définition, processus et mise en œuvre, ainsi que remise des règlements et documents correspondants)
- Représentation graphique des sociétés de groupe, des participations, des filiales et/ou des autres présences existantes (si applicable)

Participations qualifiées (directes et indirectes)

- Représentation graphique des participants qualifiés (directs et indirects) y.c. les quotes-parts (le cas échéant incluant les différences entre le capital et les droits de vote)
- Indications sur les éventuelles conventions (p.ex. convention d'actionnaires) ainsi que les autres possibilités d'une influence notable sur la gestion du requérant (y.c. transmission des documents)

Délégation de tâches

- Contrats de délégation
- Délégation de tâches essentielles: Curriculum vitæ (détaillé, avec au moins deux références) des personnes responsables des tâches déléguées chez le mandataire, ainsi que de leurs suppléants

Surveillance en matière de blanchiment d'argent (LBA)

- Directive LBA
- Curriculum vitæ des personnes responsables des tâches LBA (y.c. leurs suppléants)

Règles de comportement

- Directive en matière de règles de comportement

Divers

- Curriculum vitae (détaillé, avec au moins deux références) des chefs de département, du gestionnaire de risque, du responsable de la compliance et du chef de la révision interne (ainsi que leurs suppléants)

Société d'audit

- Déclaration écrite d'acceptation du mandat en tant que société d'audit dans la procédure d'autorisation (auditeur de l'autorisation)
- Questionnaire rempli sur les prestations de service des sociétés d'audit agréées de l'auditeur de l'autorisation
- Prise de position complète de la société d'audit selon le guide séparé pour les confirmations des sociétés d'audit relatives aux requêtes pour les autorisations d'établissement
- Déclaration d'acceptation du mandat d'audit prudentiel
- Questionnaire rempli sur les prestations de service des sociétés d'audit agréées de la société d'audit prudentiel

10. Déclaration

Par votre signature, vous confirmez la véracité des informations contenues dans la présente requête (cf. art. 45 LFINMA). La FINMA se réserve le droit de procéder aux vérifications nécessaires et, cas échéant, de requérir des informations complémentaires (cf. art. 29 LFINMA).